



**RÉGIE DE L'OFFICE DE T
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

TOURISME 

ID : 074-217402361-20241212-DELOT2024_031-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
DU 12 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi douze décembre à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

Etaient présents :

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Lynda VANDELANOITTE, Sandrine FOURNIER, Morgane MARC'H, Messieurs Lionel CANON, Bernard SEJALON, Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER, Emmanuel OSSOLA, Alexandre MERLIN, Jean-François MOUSSET.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

Madame Amandine ROSSET à Madame Nadine CHAMBEL
Madame Déborah TARABUSO à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

Etaient absents et excusés :

Madame Binita COOPER
Monsieur Clément BERRUX

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 06 novembre 2024 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2024/031

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
PARTENARIAT AVEC JEAN LAIN MOBILITES – APPROBATION ET AUTORISATION DE
SIGNATURE**

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Votants : 14

Délibération télétransmise le : 17 décembre 2024

Mise en ligne du 17 décembre 2024 au 17 février 2025

Délibération exécutoire le : 17 décembre 2024

**PARTENARIAT AVEC JEAN LAIN MOBILITES -
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

Rapporteur : Monsieur le Président

L'Office de tourisme a mis en place certains partenariats avec des entreprises locales, ainsi qu'avec des médias. Ces partenariats sont gagnants pour les deux parties. Ils permettent notamment avec les entreprises des échanges de visibilité en terme de communication. Les entreprises peuvent également être partenaires de certains événements et accorder des avantages à l'Office de tourisme notamment avec la mise à disposition de services, d'équipements et de matériel.

Le GROUPE JEAN LAIN MOBILITES propose de renouveler le partenariat avec l'Office de tourisme, et la STBMA, dans le cadre d'un partenariat global avec la destination.

Ce partenariat prévoit la mise à disposition d'un véhicule pour l'Office de tourisme et d'un autre pour la STBMA selon les modalités précisées dans la convention.

L'Office de tourisme pourra également solliciter le GROUPE JEAN LAIN MOBILITES à d'autres occasions pour la mise à disposition de véhicules supplémentaires, notamment pour les accueils presse, les Eductours, les événements, etc.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le contrat de partenariat présenté en annexe
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le contrat et tout document relatif à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

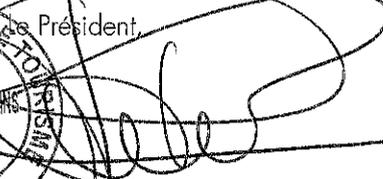
Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Secrétaire de séance,

Lionel CANON

Le Président,

Jean-Marc PEILLEX